

# Chronique de l'AVIA-DCA romande

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **110 (1965)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— et le mot est bien faible — l'évolution de notre pays dans la compétition impitoyable qui sera toujours plus le climat du monde moderne? N'avons-nous pas le sentiment pénible que « l'homo helveticus », l'homme helvétique, est un être pétri de terre dans une époque de fer, et qu'il perd le contact, parce qu'il perd le sens et le goût de la lutte?

Comment ne pas mesurer alors le service que le soldat peut rendre chez nous, au citoyen; l'armée au pays, même en l'absence de toute intervention guerrière: apprentissage de l'appréciation et de la décision rapides et claires, assimilation de la technique, éléments qui se retrouvent au plus haut point dans notre unité d'armée, goût de l'aventure et de la responsabilité, dans un monde qui sombre dans la grisaille et l'anonymat, habitude de l'effort poussé jusqu'à ses extrêmes limites et de la dureté envers soi-même, dans un pays qui de plus en plus se calfeutre.

En restant fidèles comme citoyens à ce que nous avons acquis sous l'uniforme nous travaillons donc directement à la santé de notre patrie, cette santé à laquelle nous allons boire dans un instant. Et c'est ce qui m'amène à conclure.

La plus belle récompense du soldat, de l'officier suisse que nous sommes, est d'avoir la conviction — la preuve — que les efforts qu'il fait, les sacrifices qu'il consent pour préparer la défense de son pays, servent d'abord bien sûr à assurer la paix à l'intérieur de ses frontières, mais qu'ils servent tout autant à cultiver un civisme actif et lucide, à promouvoir un patriotisme inconditionnel, sans lesquels il n'y aurait besoin d'aucune guerre pour que l'existence de notre Confédération soit tôt ou tard compromise.

C'est cette récompense du soldat que je souhaite à chacun d'entre nous, en portant mon toast à la Patrie qui nous est chère.

---

Chronique de l'AVIA-DCA romande

### **Qu'est-ce que FLORIDA?**

C'est le nom qui a été donné à toute l'organisation de surveillance et au service d'exploitation et de diffusion des renseignements sur la situation aérienne. Que le détail de cette organisation doive rester

secret, cela coule de source. Le chef de la section des recherches et développements au service de l'état-major général, le colonel E.M.G. Bolliger, en a parlé au cours de cet hiver aux officiers des troupes d'aviation et de défense contre avions.

Nous savions bien que des travaux préparatoires étaient en cours puisque dans ses messages du 30 juin 1960 (organisation des troupes), du 25 avril 1961 (acquisition d'avions de combat, ainsi que de matériel pour les troupes d'aviation) et du 14 juillet 1961 (renforcement de la défense terrestre contre avions), le Conseil fédéral avait déjà dit à l'Assemblée fédérale qu'il soumettrait ultérieurement des demandes de crédit pour la modernisation de nos installations de radar.

Le message en question sera publié probablement au mois de juin de cette année, de sorte que le Parlement pourrait s'en occuper au cours de ses sessions d'automne et de décembre 1965.

Il s'agit d'une amélioration sensible de nos moyens de défense qui n'intéresse pas seulement les troupes d'aviation et de défense contre avions, mais l'armée tout entière et, dans une très large mesure, toute la population civile.

Le système de renseignements envisagé fournira constamment la vue d'ensemble de la situation aérienne toujours changeante au-dessus et autour de notre pays. Il sera en mesure d'apprécier en quelques fractions de secondes les innombrables renseignements recueillis et de les transformer en documents de base qui permettront aux commandants responsables de prendre leurs décisions. Enfin, le système comprendra des appareils transmettant sans perte de temps les ordres et les instructions découlant de ces décisions à tous les organes de la défense active (fusées guidées de D.C.A., batteries de canons de D.C.A., avions) et aux centrales d'alerte de la défense passive, c'est-à-dire aux sirènes de la protection civile.

La majeure partie de nos appareils de radar ont été construits il y a 15 ans environ; ils ne répondent plus aux exigences actuelles caractérisées par les performances des armes que l'agresseur éventuel engagera dans notre ciel (vitesse, hauteur de vol, capacité de brouillage électronique). Les chefs responsables de l'engagement des armes et de l'alerte de la population civile se trouvent en face de problèmes qu'ils ne sont presque plus en mesure de résoudre, s'ils ne disposent pas d'auxiliaires modernes, en particulier de calculateurs électroniques.

D'autre part, nos nouvelles armes de défense, les fusées guidées de D.C.A., par exemple, sont tributaires d'une désignation précise des buts à combattre. Les moyens prévus pour l'engagement des avions Vampires et des canons de D.C.A. d'alors ne nous permettent

pas, maintenant, de bénéficier au maximum des hautes qualités que présente le nouvel armement; nous devons donc moderniser aussi notre appareil de commandement.

Des ordres imprécis ou arrivant trop tard, des incertitudes quant à l'identification des avions ou l'encombrement des canaux de transmission peuvent avoir toutes sortes de conséquences: la perte d'une fusée guidée de grande valeur, l'engagement inutile d'une formation d'aviation ou même, peut-être, la perte d'un de nos avions abattu par notre propre D.C.A.

Le système « Florida » permettra d'entraîner les chefs chargés de la défense active et passive contre les attaques aériennes, ainsi que leurs états-majors. En effet, il n'est actuellement plus possible de jouer des exercices qui correspondraient à un engagement réel, en ce qui concerne le nombre de buts, leur vitesse, leur itinéraire de vol (coût des heures de vol, bruit insupportable pour la population civile, sécurité du trafic civil et militaire, neutralité empêchant l'approche hors de nos frontières, etc.). D'autre part, on ne pourra jamais engager réellement une fusée de D.C.A. guidée, ce qui nuit à l'appréciation correcte des résultats de l'exercice.

Les calculateurs du système doivent permettre de simuler des actions aériennes de grande envergure, libres de toute servitude, et créant ainsi, pour nos organes chargés de l'engagement, des conditions parfaitement fidèles aux situations de guerre. De pareilles simulations ont en outre l'avantage de pouvoir être facilement répétées un grand nombre de fois pour un coût minime.

Enfin, le nouveau système garantira une amélioration sensible de la sécurité des vols militaires, en temps de paix déjà, et créera les bases d'un échange ultérieur d'informations entre les services civils et militaires de la sécurité de vol dans le sens d'une coordination toujours plus étroite de leurs activités.

Le message aux Chambres demandera l'acquisition des équipements suivants:

- des appareils de radar de grande portée, peu sensibles au brouillage et capables d'être engagés dans les trois dimensions;
- des équipements permettant l'interprétation immédiate et complète des informations sur la situation aérienne, y compris l'identification;
- d'un matériel de transmission à grande capacité et présentant toutes les garanties de fonctionnement.

Ce matériel moderne permettra au Commandement de l'armée et aux troupes d'aviation et de D.C.A. d'avoir en tous temps la vue d'ensemble de la situation aérienne, d'engager les armes modernes

de D.C.A. et les avions avec un maximum de rendement et de fournir à la protection civile les informations qui lui sont indispensables dans la guerre totale pour alerter à temps la population.

Colonel E.M.G. M. RACINE

### **Amicale de la btr. aérod. 2**

Cette unité, constituée en 1945 sous le nom de détachement DCA 45, vient de commémorer le vingtième anniversaire de son existence.

Pour cela, l'amicale de la batterie, que préside M. Georgy Raymond, de Renens, vient de vivre dimanche des heures particulièrement sympathiques.

Après la visite du musée de l'automobile au château de Grandson, les participants se retrouvèrent à Yvonand, groupés autour de leur commandant actuel, le capitaine Lathion; le concours de tir permit d'attribuer le challenge du major Dégallier, pour une nouvelle année, à l'appointé Marius Pidoux, de Pizy.

Le major Pierrehumbert, commandant de groupe, adressa quelques mots à ses subordonnés militaires, puis le capitaine Barman, premier commandant de l'unité, félicita celle-ci pour l'esprit de corps qui perpétue la tradition.

Avant la projection d'un film rétrospectif, le Lt.-colonel de Luze, deuxième commandant de la batterie, lut, pour la joie de chacun, d'abondants extraits du journal de batterie qui, de décembre 1942 à mai 1945, relate, avec de nombreux détails, la vie de cette belle unité.

F.-A. L.

---

### Chronique française

#### **Le radar « Œil noir »**

Au début de l'année 1965, au Centre d'essais en vol de Brétigny, a eu lieu la présentation du radar *Œil Noir* 1 sous l'égide de la Délégation ministérielle pour l'armement et à l'initiative de la Direction des études et fabrications d'armement, de la Compagnie générale de télégraphie sans fil (C.S.F.) et de la Société d'applications des machines